

# 20S - EARL DES FORGES - 17092019 - 15H05

**Sujet:** [!! SPAM] [INTERNET] Enquete publique projet éolien BERSAC SUR RIVALIER

**De :** earldesforges@cegetel.net

**Date :** Tue, 17 Sep 2019 15:05:59 +0200 (CEST)

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Messieurs les commissaires enquêteurs,

Gérante d'une entreprise agricole et touristique sur la commune de Bersac sur Rivalier, je profite de l'enquête publique ouverte sur le projet d'implantation d'éoliennes sur Bersac pour m'exprimer en tant que professionnelle sur ce dossier.

Je mesure d'ores et déjà, les impacts négatifs sur l'activité de mon entreprise.

Dans un premier temps, il n'est pas encore possible de mesurer les nuisances auditives et les impacts sur les animaux mais je sais d'ores et déjà celles que je vais rencontrer à cause du lieu d'implantation des éoliennes, elles sont de nature économique.

Nous sommes éleveurs d'équidés et avons une activité également touristique car nous sommes Centre Equestre aussi et nous emmenons notre clientèle sur le secteur du Bois des Echelles. Cette clientèle est locale mais aussi les vacanciers français et étrangers.

Cette région bénéficie d'un tourisme vert, accueillant par sa géographie, son altitude, sa verdure, ses prairies, ses Monts, son élevage;

J'ai bien sûr, demandé à mes clients notamment étrangers, ce qu'ils pensaient de cette implantation et du coup, des circuits traversés à cheval avec cette implantation.

La totalité des clients pensent ne pas revenir en Limousin si le projet se réalise. On ne vient pas en vacances sur des lieux défigurés par des éoliennes et accusant un bruit audible par tous.

Donc en premier lieu, perte d'activité, donc perte d'argent et fermeture probable de l'entreprise....

C'est sans compter également, l'impact sonore et probablement la déstabilisation sensorielle sur les chevaux et les poulinages.

C'est sans compter les effets non étudiés sur les hommes.

Sans compter la destruction des arbres en lieu et place des éoliennes, sans compter l'impact sur les sources en ces lieux, sans compter le passage des oiseaux qui seront détruits par les pâles .

L'énergie renouvelable, oui mais pas dans des conditions de destruction sur la nature, les animaux et les hommes. Et cette masse de béton qui devra être retirée dans 20 ans, qui paiera , probablement nos enfants.

De tous ces aspects négatifs, je vois qu'ils prennent plus d'importance que le positif, car les années à venir nous propulsent sur un changement climatique important et les périodes de sécheresse ne sont pas dans la perspective d'apporter du vent en suffisance pour l'alimentation énergétique, ni même des emplois locaux promis, ces emplois nouveaux existeront mais ne profiteront pas à la population de Bersac

Je crois plus à une implantation photovoltaïque sur chaque toiture plutôt que des éoliennes géantes défigurant le paysage limousin et écroulant la petite économie locale qui existe grâce au tourisme.

En espérant que Messieurs les commissaires Enquêteurs, prennent en compte les doléances des français dans notre pays.

Veuillez agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

Brigitte LARUE

Gérante EARL des FORGES BERSAC S/RIVALIER